



*Procès-verbal*  
*Le mercredi 26 novembre 2003 - n° 30*

*10 heures*

**Président : M. Michel Bissonnet**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 06.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

**AFFAIRES COURANTES**

**Dépôts de documents**

M. Reid, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport annuel de la Commission consultative de l'enseignement privé, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2003 ;

(Dépôt n° 438-20031126)

Le rapport annuel du Comité d'évaluation des ressources didactiques, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2003 ;

(Dépôt n° 439-20031126)

Le rapport financier de la Fondation universitaire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2002 ;

(Dépôt n° 440-20031126)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2002.

(Dépôt n° 441-20031126)

\_\_\_\_\_

M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, dépose :

Une entente entre le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et le ministère de l'Éducation concernant la clientèle du programme d'aide financière aux études, ainsi qu'un avis de la Commission d'accès à l'information ;

(Dépôt n° 442-20031126)

**26 novembre 2003**

---

Une entente entre le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et le ministère de l'Éducation concernant la clientèle de niveau collégial, ainsi qu'un avis de la Commission d'accès à l'information ;

(Dépôt n° 443-20031126)

Une entente relative à la communication de renseignements sur les véhicules entre le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et la Société de l'assurance automobile du Québec, ainsi qu'un avis de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 444-20031126)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Lemieux (Bourget), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 13, 18 et 20 novembre 2003, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 14 Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives et prévoyant certaines dispositions particulières en matière forestière applicables aux activités d'aménagement forestier antérieures au 1<sup>er</sup> avril 2006

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 445-20031126)

### **Dépôts de pétitions**

M. Bouchard (Vachon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 154 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Vachon, concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique.

(Dépôt n° 446-20031126)

**26 novembre 2003**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, sont déposés quatre extraits de pétition concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 133 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Bordeleau (Acadie) ;  
(Dépôt n° 447-20031126)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 90 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Nelligan, par M. Williams (Nelligan) ;  
(Dépôt n° 448-20031126)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 324 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Prévost, par Mme Papineau (Prévost) ;  
(Dépôt n° 449-20031126)
- le quatrième, extrait d'une pétition signée par 1 272 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Crémazie, par Mme Lamquin-Éthier (Crémazie).  
(Dépôt n° 450-20031126)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, M. Legendre (Blainville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 960 parents de la circonscription de Blainville, concernant la construction d'une école primaire dans le secteur sud de la circonscription de Blainville.

(Dépôt n° 451-20031126)

---

**26 novembre 2003**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paquin (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 853 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Saint-Jean, concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique.

(Dépôt n° 452-20031126)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Reid, ministre de l'Éducation, dépose :

Un document concernant les services de garde en milieu scolaire.

(Dépôt n° 453-20031126)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Charest, premier ministre, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 2 octobre 2003, adressée aux présidents-directeurs généraux des régies régionales de la santé et des services sociaux par M. Juan Roberto Iglesias, sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux, concernant des orientations dans la prestation de services d'hébergement et de soins de longue durée aux résidents d'un CHSLD.

(Dépôt n° 454-20031126)

### **Motions sans préavis**

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

**26 novembre 2003**

---

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Mme Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 25 ans des associations touristiques régionales et les félicite pour leur apport dans le développement de l'industrie touristique du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Gabias (Trois-Rivières) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la victoire des Diablos, équipe de football du CEGEP de Trois-Rivières, au Bol d'Or, emblème de la suprématie du football collégial au Québec, et félicite son entraîneur-chef, monsieur Martin Croteau, le personnel des entraîneurs, des joueurs et de la direction du CEGEP de Trois-Rivières qui ont complété avec brio une trentième saison dans la ligue collégiale de football.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

---

26 novembre 2003

---

M. Morin, whip de l'opposition officielle, propose :

QUE, conformément à l'article 129 du Règlement de l'Assemblée nationale, la députée de Prévost soit nommée membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de Chicoutimi.

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre les consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail ;
- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études ;
- la Commission de la culture, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 194, Loi proclamant le Jour commémoratif du génocide arménien.

\_\_\_\_\_

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de préparer le rapport de la commission sur le document intitulé *Une réforme de l'accès à l'information: le choix de la transparence*.
- \_\_\_\_\_

26 novembre 2003

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 novembre 2003, sur la motion de Mme Théberge, ministre déléguée à la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance concernant les places donnant droit à des subventions, soit maintenant adopté.

---

À 12 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

---

La séance reprend à 15 h 07.

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Théberge, ministre déléguée à la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance concernant les places donnant droit à des subventions, soit maintenant adopté.

---

À 17 h 52, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

26 novembre 2003

---

La séance reprend à 20 h 06.

---

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Théberge, ministre déléguée à la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance concernant les places donnant droit à des subventions, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Bédard (Chicoutimi) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans six mois ».

La motion de report est rejetée à la majorité des voix.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que les travaux de l'Assemblée soient ajournés au jeudi 27 novembre 2003, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 22 h 02, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 27 novembre 2003, à 10 heures.

*Le Président*

**26 novembre 2003**  
**MICHEL BISSONNET**

---